



PNUD Mauritanie

Procès-verbal de réunion du Comité Local d'Examen des Projets (CLEP)

Date : Jeudi 28 mars 2013

Objet : Approbation de la proposition de projet : Appui à la Promotion d'Emplois Décents en Mauritanie.

Ont assisté à la réunion :

- M. José Gabriel LEVY, RRA/Programme, PNUD (Président)
- M. Ely O. Oudeika ; Directeur Adjoint des stratégies et Politiques au MAED (représentant la Direction Générale de la Politique Economique et des Stratégies de Développement)
- M. Abdoulaziz Wane, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce
- M. Alassane Yall, représentant de la Direction de l'insertion
- M. Fah O. Brahim O. Jiddou, LT Gouvernance, PNUD
- M. Sekou Oumar Coulibaly, LT a.i. Pauvreté
- M. El Hassen O. Teguedi, chargé du Suivi-Evaluation, PNUD
- M. Sidi O. Khalifa, Expert National en Développement Local/ Art Gold
- M. Gustave Ouattara, Chargé de Programme VNU
- Mme. Sara Ahmed Kelly, Associée Unité Environnement
- Mme. Selma Cheikh Malainine, Economiste nationale/Unité Stratégie

Proposition de projet présentée par : Sekou Oumar Coulibaly, LT a.i. Pauvreté, PNUD

Informations générales sur la proposition de projet :

La proposition de projet d'Appui à la Promotion d'emplois décents souscrit à la volonté du gouvernement mauritanien de disposer d'instruments pertinents et efficaces pour impulser les politiques de création d'emplois productifs et décents, notamment en faveur des couches sociales les plus vulnérables. L'appui du PNUD à travers ce projet contribuera à la formulation de politiques publiques de promotion de l'emploi, à la mise en place d'un Programme National de Promotion de l'Emploi des Jeunes et du Programme National d'appui à la Micro et Petite Entreprise (PNIME), ainsi qu'à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de micro-finance.

Questions/Commentaires

Comme observations générales, le comité a jugé la proposition pertinente et en adéquation avec les priorités nationales. Toutefois, la présentation du projet a suscité un certain nombre d'observations sur le fond et la forme notamment :

- La clarification de l'allocation des ressources régulières du PNUD (fonds TRAC) par rapport aux ressources totales allouées pour la durée du projet ;
- Quels sont les liens du projet avec celui de l'emploi des jeunes et avec l'étude pour un programme de promotion de l'emploi et des MPE/PME autour des industries extractives ?
- La non prise en compte des AGR et autres activités concrètes par le projet ;
- Le partenariat du projet avec la Chambre de Commerce ne ressort pas clairement dans le prodoc.

Après des réponses aux questions et des échanges fructueux sur le prodoc, il a été retenu ce qui suit :

1. Négocier/ revoir avec le Management du PNUD par rapport à ses engagements budgétaires pour ce projet ;
2. Affecter le fonds TRAC alloué au projet (165 000 \$) aux activités prioritaires dans le PTA de 2013 ;
3. Ajouter une colonne de « fonds à mobiliser » dans le cadre des ressources ;
4. Renforcer/améliorer le texte sur la stratégie en mettant en exergue les interventions physiques (création d'emplois) sur le terrain et les partenariats ;
5. Renforcer la synergie avec la Chambre de Commerce.

L'insertion de ces commentaires et observations doit être faite dans les meilleurs délais afin de soumettre le document de projet à la signature des personnes habilitées.

Recommandations :

Le CLEP recommande à la RR du PNUD la signature du document de projet sous réserve de la prise en compte et de l'intégration des différentes observations évoquées ci-dessus.

Signature

M. José Gabriel LEVY, RRA/Programme

